

Nos partenaires

- Les magistrats (Ministère de la justice),
- La CAF du Loiret,
- Le Conseil Départemental du Loiret,
- La Cour d'Appel d'Orléans,
- Les Avocats,
- La Mutualité Sociale Agricole.

Joindre les Espaces Rencontre

Les Espaces Rencontre d'Orléans et de Montargis peuvent être joints téléphoniquement ou par mail aux coordonnées en première page. En cas de message, une réponse sera apportée par le secrétariat au plus tôt.

L'Espace rencontre d'Orléans est ouvert le samedi de 10h00 à 18h00

L'Espace rencontre de Montargis est ouvert 3 samedis par mois de 10h00 à 18h00

Espace Rencontre - Modalités

Le 1^{er} rendez-vous s'effectue sous forme d'entretien entre le responsable de l'Espace Rencontre et le parent visitant ou hébergeant. Il a pour objectif de présenter le service et son fonctionnement.

Le cadre des rencontres et le calendrier seront fixés en fonction de l'ordonnance et des possibilités du service.

L'accueil dans les locaux se fait aux heures d'ouverture et suivant le calendrier établi.

L'Espace Rencontre répond aux règles de déontologie suivantes :

- caractère transitoire de l'intervention,
- autonomie des espaces de rencontre par rapport à toute institution,
- neutralité de l'intervention par rapport aux parents,
- responsabilité des parents,
- professionnalisme de l'intervention,
- gratuité de principe.

Fondation La Vie au Grand Air/Priorité Enfance
Reconnue d'utilité publique
Siège social : 22-24 rue du Gouverneur Général Eboué
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 01 75 60 22 20
contact@lavieaugrandair.fr



ESPACES RENCONTRE

Accueils Educatifs de l'Orléanais
11 rue Antigna
45000 ORLEANS
06 32 63 34 76
espacerencontre-orleans@lavieaugrandair.fr



Accueils Educatifs du Montargois
51 rue Jacques Frayer
45200 MONTARGIS
06 37 70 57 74
espacerencontre-montargis@lavieaugrandair.fr



Les missions

L'Espace Rencontre propose un lieu neutre, extérieur au domicile de chacun des parents, pour maintenir, préserver ou rétablir la relation entre l'enfant et le parent chez qui il ne réside pas habituellement ou un tiers (grands-parents ou fratrie, notamment).

Le service vise le maintien des relations de l'enfant avec sa famille. Ce lieu permet à un enfant de rencontrer l'un de ses parents ou un tiers. Il garantit à l'enfant un contexte bienveillant pour rencontrer sa famille, notamment en assurant la sécurité physique et morale ainsi que la qualité d'accueil des enfants, des parents et des tiers.

Le public accueilli

L'Espace Rencontre accueille des familles avec enfant(s) de 0 à 18 ans qui, suite à une situation familiale conflictuelle ou fragilisée, ou confrontées aux modalités d'organisation de leur vie familiale, ont besoin de la présence d'un tiers afin de prévenir ou de rétablir des liens familiaux, d'assurer le maintien des liens de l'enfant avec le parent chez qui il ne réside pas habituellement et de faciliter l'exercice de l'autorité parentale.

Les objectifs

Le principal objectif de l'Espace Rencontre est de favoriser le respect des droits de l'enfant, notamment en ce qui concerne le maintien des liens familiaux. Il s'agit de favoriser les rencontres entre l'enfant et ses parents, voire d'autres personnes de son entourage.

A qui s'adresse l'Espace Rencontre ?

Le recours à l'Espace Rencontre est préconisé dans les situations où une relation enfant-parent et/ou l'exercice d'un droit de visite est interrompu, difficile ou conflictuel, y compris dans les situations de violences conjugales.

De leur propre initiative, les parents peuvent demander le soutien de l'équipe de l'Espace Rencontre.

Les familles peuvent aussi être adressées au service dans le cadre :

- De mesures judiciaires ordonnées par un magistrat, en priorité juge aux affaires familiales.
- De mesures non judiciaires telles que des orientations par un service partenaire.

L'équipe pluridisciplinaire

L'équipe de l'Espace Rencontre se compose :

- 1 directeur
- 1 coordinateur
- 3 intervenants (psychologues et éducateurs de formation)
- 1 secrétaire administrative

Les outils

- Livret d'accueil,
- Règlement de fonctionnement,
- Projet de service.

Le fonctionnement

L'Espace Rencontre accueille les enfants et les personnes nommées pour l'exercice du droit de rencontre, telles que fixées selon les modalités de l'ordonnance et/ou du service partenaire ou par convention avec les parents.

Les temps de rencontre sont fixés afin de permettre aux enfants de ne pas manquer leur scolarité ou leurs activités qui peuvent être également pour eux des moments de structuration.